

À retourner par courrier ou par e-mail à C.E.S.M.L.
Service Facturation
158 Allée des écureuils
34982 SAINT-GELY-DU-FESC

facturation@cesml.fr

Demande d'adhésion au service «Établissement de la facture de production d'énergie photovoltaïque»

M / Mme NOM Pré	nom
N° Contrat product	teur. : PR
N° Point de livraiso	on :
	e souscrire au Service « Etablissement facture de production d'énergie d'origine osé par la CESML moyennant le paiement à ce jour de la somme de 27.12 € TTC par
	n, la CESML s'engage à adresser au souscripteur, dans les 10 jours qui suivent le d'énergie, une facture conforme à la réglementation et valorisant l'énergie produite.
l'évolution de l'indice	alinéa fera l'objet d'une révision annuelle au 1 ^{er} avril de chaque année en fonction de ICHTTS (référence INSEE 001565186) ou de l'indice qui viendrait à le remplacer par ule suivante : Pn = Pn-1 x ICHTTS n ICHTTS n-1
avec	Pn = Prix applicable au 1er avril de l'année ⁿ Pn-1 = Prix appliqué au 1 ^{er} avril de l'année ⁿ⁻¹ ICHTTS = dernière valeur de l'indice publiée au 1 ^{er} avril de l'année ⁿ ICHTTS = valeur de l'indice prise en compte au 1 ^{er} avril de l'année ⁿ⁻¹ .
souscripteur du prix p	ve le droit de suspendre l'exécution du service en cas de non paiement par le révu. Par suite, le service ne pourra à nouveau être exécuté par la CESML qu'après sommes dues par le souscripteur.
	IL ne pourra être tenue pour responsable d'un retard ou de la non exécution de la s de force majeure reconnus par la loi.
Le présent service por mois. La dénonciation recommandé avec acc	urra être dénoncé par le souscripteur moyennant le respect d'un délai de préavis de 3 n devra être obligatoirement formulée par écrit et adressée à la CESML par courrier cusé de réception.
Le présent bon de sou conservé par la CESM	uscription est établi en 2 exemplaires dont l'un est remis au souscripteur et le second IL.
	Fait à, le,
Pour la CESML	, Le souscripteur, « Lu et approuvé, bon pour souscription »